

« Bobards » et « système médiatique » dans le discours des acteurs de la réinformation : le symptôme et la maladie

“Baloney” and the “media system” within the re-information discourse: the symptom and the disease

Gaël Stephan, doctorant contractuel

CARISM, Université Paris 2 Panthéon-Assas

stephan.gael@gmail.com

Mots-clés : médiactivisme, extrême-droite, *fake news*, *fact-checking*.

Keywords : media activism, far-right, fake news, fact-checking.

Résumé : Organisée depuis 2010, la cérémonie des Bobards d’or récompense les « meilleurs mensonges » diffusés par les médias dominants. L’étude du site Internet de l’évènement est l’occasion d’observer la manière dont les ressources numériques employées dans la description de chaque « bobard » permettent la généralisation de la critique de réinformation. Par leur emploi, la dénonciation circonstanciée des mensonges médiatiques se transforme en une critique du système médiatique dans son ensemble.

Abstract: Every year since 2010, the Bobards d’or ceremony rewards the “best lies” of the mainstream media. The study of its website reveals how the use of various digital resources allows a broadening of the re-information critique: the detailed denunciation of media “baloneys” shifts into an indictment against the media system as a whole.

« Bobards » et « système médiatique » dans le discours des acteurs de la réinformation : le symptôme et la maladie

Gaël Stephan

Les dernières années ont vu se développer une critique des médias portée par des acteurs et des organisations de droite et d'extrême droite et généralement accompagnée par la création de médias alternatifs en ligne (Haller, Holt et de La Brosse, 2019). En France, ce médiactivisme (Cardon et Granjon, 2010) revendique l'appellation de « réinformation », une formule qui construit une opposition entre des médias dominants suspects de désinformer leur public et des médias alternatifs mettant en lumière ce que les autres cacheraient ou déformeraient (Jammet et Guidi, 2017). La cérémonie des Bobards d'Or contribue au renforcement de l'image des médias dominants comme engagés dans une entreprise de désinformation. Organisée depuis 2010 par la fondation Polémia, elle a pour objet de moquer les médias et les journalistes estimés être les complices du « système ». Sont ainsi sélectionnés et récompensés des opinions portées par des journalistes, ainsi que certains événements dont la couverture médiatique est jugée partielle et partielle. La cérémonie présente la particularité de revendiquer une posture humoristique, une dimension qui apparaît clairement sur son site Internet qui la décrit comme parodique¹. Cette volonté de tourner en dérision des individus proposant un projet politique ou une perception du monde opposés à ceux proposés par l'endo-groupe réinformateur n'est pas sans précédent. En effet, depuis 1990, le Club de l'Horloge, dans les rangs duquel sont passés plusieurs des animateurs de Polémia, remet à l'occasion d'une cérémonie parodique un prix Lyssenko à « un auteur ou une personnalité qui a, par ses écrits ou par ses actes, apporté une contribution exemplaire à la désinformation en matière scientifique ou historique, avec des méthodes et des arguments idéologiques » (Henri de Lesquen, cité par Lamy, 2016 : 350).

Une précédente étude consacrée aux thématiques abordées dans les différentes assertions médiatiques sélectionnées par Polémia entre 2012 et 2019 nous a permis d'observer la façon dont le rire permet d'affirmer l'existence d'une frontière rigide entre les réinformateurs et les médias dominants (Stephan, 2019). Les premiers se projettent comme appartenant à un

¹ La description sur le site Internet, en 2015, est la suivante : « La cérémonie (parodique) des Bobards d'Or distingue, chaque printemps, les "meilleurs des journalistes", ceux qui n'hésitent pas à mentir délibérément pour servir le politiquement correct ».

groupe caractérisé par le refus du politiquement correct et l'ambition de porter une parole en prise avec le réel. De plus, ils se pensent et s'affichent comme les défenseurs des schémas familiaux traditionnels, d'une identité enracinée et d'une culture influencée par le christianisme. C'est notamment au vu de ces sujets que le médiactivisme de réinformation apparaît à ses promoteurs et à son public comme nécessaire, en ce qu'il permet la contestation de la propagande « immigraphile », « islamophile » et « homosexualiste » des médias dominants. Les journalistes et les médias sont en effet présentés à l'occasion de la cérémonie comme les représentants du libéralisme culturel, alliés objectifs d'identités ethniques, culturelles et sexuelles menaçant l'essence de l'identité française.

Nous proposons ici de concentrer notre analyse sur l'ensemble des sources mobilisées dans les descriptions des « bobards » sur le site Internet de l'évènement. Car au-delà des références aux « médias menteurs », ces descriptions contiennent des renvois à des productions d'organisations tierces, de différentes natures. Ces références tierces vont permettre tout à la fois, dans la perspective des réinformateurs, de révéler l'ampleur de la supercherie et de rétablir la « vérité » que les médias dominants chercheraient à étouffer. Dans ce cadre, nous considérons que la présentation aux internautes des différentes assertions médiatiques opère un renversement des logiques du fact-checking. Il ne s'agit en effet pas ici de mettre des déclarations à l'épreuve des faits, pour en apprécier la véracité ou l'exactitude (Bigot, 2018), mais plutôt d'accumuler les preuves des mensonges répétés des médias afin de confirmer le soupçon de leur compromission. C'est par l'entremise de ces ressources documentaires que les organisateurs de la cérémonie représentent un paysage médiatique français gangréné par la dissimulation et le mensonge. Finalement, et conformément à une logique exposée par Boltanski (2012), c'est parce que l'acceptabilité des discours portés par les médias dominants est émoussée par la monstration de mensonges répétés que le contre-discours de réinformation peut émerger et voir sa légitimité croître auprès de son public.

Dans le cadre de l'analyse thématique précédemment mentionnée, nous observons les 111 « bobards » proposés au vote des internautes entre 2012 et 2019. Ici, ce sont les références tierces insérées dans les descriptions de ces « bobards » (n=338), renvoyant à d'autres médias que celui incriminé ou à des sujets autres que celui dont la couverture est estimée mensongère, qui font l'objet de notre étude. Afin de comprendre la manière dont elles permettent l'agencement de la dénonciation des médias dominants et son approfondissement, nous les avons chacune codées. Plusieurs dimensions ont été estimées pertinentes, et ont donc été intégrées à l'analyse : la nature des sources référencées, la variété de formes que ces

références peuvent revêtir et la pluralité de sens qu'elles peuvent induire (Haller et Holt, 2018). Des extraits des descriptions des différents « bobards » sont aussi mobilisés afin d'illustrer l'analyse. Cette dernière est conduite en deux temps. Dans une première partie, nous examinerons les sources mobilisées pour rétablir la « vérité », et observerons ainsi la dimension paradoxale de la dénonciation d'un paysage médiatique supposément homogène. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur les références aux médias dominants, notre démarche compréhensive révélant que ces renvois permettent d'élargir la cible de la dénonciation, et ainsi de passer d'une critique circonstanciée des médias à une critique généralisée.

Les sources mobilisées pour rétablir la « vérité »

Certaines des références figurant dans les textes de description des « bobards » ont pour objet de démontrer que la véracité ou l'authenticité des contenus d'actualité mis à l'index par Polémia doivent effectivement être interrogées. Les références tierces mobilisées dans cette perspective (n=152) ont pour fonction de rétablir la vérité, ou tout du moins de contester les faits exposés et les opinions exprimées dans les médias incriminés. Elles permettent d'instituer la croyance que les médias mentent effectivement, et que pour faire face à cette désinformation, l'entreprise de réinformation est souhaitable et nécessaire. Deux tiers des « bobards » s'appuient ainsi sur une ou des preuves pour remettre en question la validité des assertions médiatiques. L'administration de la preuve s'appuie alors essentiellement sur des dispositifs numériques : des liens hypertextes renvoyant à des sites tiers et des publications issues de réseaux sociaux-numériques, au premier rang desquels Twitter.

	Simple mentions ou résumés	Mentions ou résumés incluant une ou des citations	Liens hypertextes	Vidéos ou extraits sonore	Images (capture d'écran, photographie, etc.)	Publications issues des RSN
% des preuves	11.2%	5.3%	52.6%	2.6%	9.9%	18.4%

Tableau 1 – Distribution des modalités d'administration de la preuve employées

Au-delà de ces considérations formelles, les sources effectivement mobilisées pour déconstruire les discours des médias dominants sont de natures variées. Tout d'abord, il convient de noter que la réfutation des assertions médiatiques s'appuie peu sur des rapports institutionnels et des statistiques officielles. En cela, les réinformateurs, bien qu'ils revendiquent de lutter contre la désinformation en traquant les « fake news », ont une pratique qui se distingue de celle des fact-checkers, rompus à l'exercice du data-journalisme et de la manipulation statistique (Bigot, 2017 ; Vauchez, 2019). En effet, seulement 8.5% des références permettant de faire la preuve des mensonges des médias proviennent de sources institutionnelles (enquêtes de l'INSEE, de l'OCDE, rapports ministériels, etc.). Elles sont alors généralement mobilisées pour affirmer le potentiel de déstabilisation représenté par les flux migratoires. Le faible recours à ces données publiques peut s'expliquer par la maigre confiance des réinformateurs dans les institutions du « système », représentées comme idéologiquement orientées dans leur travail. Cette défiance manifeste se traduit par exemple par la présentation des données de l'INSEE comme d'une « base officielle donc minimisante ».

L'essentiel des sources mobilisées provient en réalité d'acteurs prétendant à la production d'informations d'actualité, au sein de médias de réinformation ou de médias *mainstream*. Environ un tiers des preuves sont issues de médias de réinformation ou d'organisations proches de la réinformation (30.2%). Nous regroupons dans cette catégorie les médias revendiquant de participer à l'entreprise de réinformation (Polémia, TV Libertés, ParisVox, etc.), les médias « amis du mouvement national » (Krieg, 1999) et les médias défendant des lignes éditoriales « néo-réactionnaires » à l'image de *Causeur* (Provenzano, 2015). Dans cet

ensemble, le site auquel il est le plus fait référence est celui de l'Observatoire du Journalisme et de l'Information Médiatique (OJIM). Ceci s'explique par son activité éditoriale : la production de fiches indicatives renseignant les identités, les engagements et les prises de position d'acteurs des médias dominants, dirigeants et journalistes, ainsi que des articles en réaction à l'actualité médiatique.

Dans le même temps, un second tiers des sources permettant de contrer les mensonges des médias *mainstream* consiste en des productions de ces mêmes médias (34.2%). Dans cette configuration, la critique se révèle paradoxale : l'entreprise de réinformation portée par les médiactivistes est caractérisée par une forte dépendance à l'égard des médias dominants, pourtant conspués. Notre constat rejoint donc ici celui porté par Haller et Holt dans leur étude de la critique des médias par les sympathisants de Pegida (2018). Les deux auteurs, passant au crible les contenus d'actualité partagés sur les pages Facebook du mouvement en Allemagne et en Autriche, mettent en lumière que la dénonciation des « médias menteurs » n'empêche pas la référence aux productions des médias dominants, quand celles-ci peuvent être considérées comme une confirmation des vues identitaristes de l'extrême droite germanophone. Ainsi, les liens dirigeant de ces pages Facebook aux médias dominants ne revêtent pas qu'une dimension contestataire, cherchant à mettre à l'index les médias dominants : ils peuvent s'inscrire dans une perspective affirmative dans la configuration évoquée ci-dessus. Dans notre corpus, les renvois aux médias dominants relevant de cette perspective affirmative vont notamment concerner la presse quotidienne régionale (PQR) : *La Voix du Nord*, *La République du Centre*, *Ouest France*, etc. Cette surreprésentation – eu égard à la mobilisation d'articles issus de la presse nationale – trouve notamment une justification dans la place accordée par la PQR aux faits-divers, qui permettent aux réinformateurs d'illustrer leurs vues sur des questions telles que la délinquance ou l'accueil des migrants.

La dénonciation des médias dominants apparaît plus paradoxale encore quand les preuves mobilisées sont issues de ceux faisant l'objet des dénonciations les plus récurrentes et les plus virulentes. L'exemple de l'Agence France Presse (AFP) est à cet égard particulièrement parlant. L'agence représente pour les réinformateurs le symbole de la pensée unique médiatique, ne respectant pas l'éthique journalistique et exerçant une pression au conformisme sur les différents médias.

« Lorsque que l'on est la source principale, sinon unique, d'informations de la plupart des médias hexagonaux qui recopient fidèlement et scrupuleusement ses dépêches, un impérieux devoir d'objectivité et de neutralité devrait s'imposer à soi. Une

évidence qui ne semble pourtant pas partagée par la rédaction de l'AFP » (bobard « "L'affaire Gourevitch" où quand l'AFP tente de décrédibiliser un chercheur indépendant », 2015).

A ce titre, 12.6% des « bobards » proposés au vote des internautes sont énoncés par l'AFP, qui est fréquemment représentée par une catégorie dédiée (en 2015, 2016, 2017 et 2018). La dénonciation de l'influence de l'agence et de la supposée partialité des journalistes qui y travaillent n'empêche cependant pas la référence – à deux reprises – à ses productions afin de rétablir une vérité estimée écornée. De la même manière, les réinformateurs sont extrêmement critiques à l'égard des quotidiens *Le Monde* et *Libération* et de leurs rubriques de fact-checking, « Les Décodeurs » et « Checknews ». Celles-ci seraient représentatives du biais idéologique manifeste des deux titres. Pourtant, et paradoxalement, des contenus issus de ces rubriques vont occasionnellement être mobilisés à titre de preuve, afin de contester une information. Ainsi, c'est à un article issu de la rubrique des « Décodeurs » que renvoient les organisateurs de la cérémonie au moment de contester le caractère raciste d'une agression rapportée par un journaliste de France Info.

Aussi, nous l'avons observé, plusieurs types de sources sont mobilisés afin de rétablir la vérité. Celles-ci sont avant tout médiatiques, que l'on considère les médias de réinformation ou les médias *mainstream*. La référence aux médias dominants est ainsi, dans la description des « bobards », à la fois contestataire et affirmative : si la cérémonie pointe du doigt les « médias menteurs », un tiers des preuves mobilisées consiste en des contenus produits par ces mêmes médias. La critique des médias du « système » se révèle alors paradoxale, d'autant plus que les preuves sont parfois issues des médias faisant l'objet des dénonciations les plus fréquentes et les plus violentes. Cependant, les références aux médias dominants ne servent pas qu'à apporter la contradiction et il convient d'observer la pluralité de sens qu'elles revêtent.

La dimension plurivoque de la référence aux médias dominants

Les références aux médias dominants représentent 55.6% de l'ensemble des sources tierces invoquées sur le site des Bobards d'or, et leur mobilisation ne s'insère pas uniquement dans une logique d'administration de la preuve. Aussi, nous distinguons trois autres fonctions

principales dans ces références et nous intéressons à deux : faire état de la circulation des mensonges dénoncés, et illustrer la compromission générale des médias et des journalistes au service de l'idéologie dominante.

	Administrer la preuve du mensonge	Faire état de la circulation des « bobards »	Illustrer la compromission idéologique des journalistes et des médias	Contextualiser le « bobard »
Répartition dans l'ensemble des références aux médias dominants	27.5%	39.7%	19%	13.8 %

Tableau 2 – Distribution des différentes fonctions des références aux médias mainstream

Circulation et reprises des énoncés mensongers

La référence aux médias dominants a pour première fonction (39.7%) de montrer la circulation des « bobards » dénoncés à l'occasion de la cérémonie, c'est-à-dire l'ensemble des reprises par les médias d'énoncés, de perspectives et de points de vue formulés par un média primo-énonciateur. Faire état de cette circulation des énoncés médiatiques permet aux organisateurs de représenter un paysage médiatique homogène, caractérisé par la non-vérification des informations et la « bien-pensance », et donc par la diffusion d'informations mensongères. Sur ce principe, cinq des « bobards » du corpus désignent l'ensemble des médias comme responsables de la production et de la diffusion d'informations erronées. Ainsi, en 2013, la couverture des attentats de Toulouse aurait « suscité une série de bobards assez rocambolesque, partagée par de nombreux médias », en ayant privilégié la piste de l'extrême droite au détriment de l'islamisme radical, et en ayant appelé par la suite à ne pas faire d'amalgame entre terrorisme et islam. La présentation de ce « bobard » se conclut par la formule suivante, l'emploi des lettres capitales permettant d'insister sur la réaction outrée des réinformateurs, que les internautes sont appelés à partager :

« BOBARD SUR TOUTE LA LIGNE, DONC, ET SUR TOUTES LES LEVRES !
BOBARD TOTAL ! » (bobard « Un “bobard total” : l’affaire Merah », 2013).

La responsabilité du « bobard » peut aussi être imputée à un individu précis, dans une configuration dans laquelle les références aux médias dominants servent à illustrer la reprise d’informations ou le cadrage uniforme partagé par les médias. Ainsi, dans le cas de la couverture de la mort de Clément Méric, les organisateurs de la cérémonie déplorent un cadrage favorable aux militants antifascistes, ainsi qu’une parole donnée uniquement à ces derniers. Ce biais dans le traitement de l’information a beau être considéré comme général, sa responsabilité est cependant associée à des bouc-émissaires identifiés et désignés comme tels : Nicolas Demorand et le journal *Libération*, dont le journaliste est alors rédacteur en chef.

« Mais Clément est un antifasciste, donc une victime de la “barbarie d’extrême droite”. L’enquête n’a pas encore abouti, les circonstances ne sont pas élucidées. Pourtant, les médias de l’oligarchie convient les hommes politiques de gauche, d’extrême gauche et les camarades de Méric sur tous les plateaux de télévision. On parle de guet-apens, d’expédition fasciste ou du vrai visage de l’extrême droite ; le jeune homme aurait été ciblé et passé à tabac, aucune retenue de la part des journalistes qui donnent simplement la parole aux antifascistes » (bobard « Nicolas Demorand : “Il était une fois an(tif)a Méric” », 2014).

Dans cet exemple, 15 liens hypertextes figurent sur la page dédiée à la description du « bobard », redirigeant vers des articles en ligne ayant en commun ce supposé manque d’objectivité et cette partialité, et publiés par *Le Monde*, le *Huffington Post*, *Ouest France*, *Libération*, *L’Humanité* ou encore *Europe 1*.

Faire état de la compromission idéologique des journalistes

Au-delà des références permettant de mettre en lumière la circulation et la reprise de certains cadrages, ainsi que de certaines expressions et formulations, une autre fonction de la référence aux médias dominants est de faire état de leur compromission générale (19%). Il s’agit alors de montrer que le « bobard » incriminé s’insère dans un ensemble d’approximations, de partis-pris, de manquements à l’éthique professionnelle, etc. aboutissant à une offre médiatique mensongère et idéologiquement orientée. Dans cette configuration, le « bobard » n’est au final que le symptôme d’une dégénérescence plus large que ce que révèle la sélection

des mensonges - ou supposés tels - par les réinformateurs de Polémia. Ainsi, à titre d'exemple, les organisateurs reprochent en 2016 au quotidien *Le Monde* d'avoir minoré le nombre de manifestants réunis à l'occasion d'une marche organisée par le parti Souveraineté identité et libertés (SIEL), proche du Front national. Le texte de présentation du « bobard » reproche au journal une minoration plus importante « qu'une bonne partie des médias qui ont relayé cette information [qui] ont su être moins malhonnêtes ». Mais surtout, quatre liens hypertextes insérés dans ce même texte, concernant les conditions de vie des migrants regroupés dans la « jungle de Calais » et publiés par *Le Monde* ont pour objet d'attester du biais « immigrophile » qui caractériserait la production d'actualité du quotidien. Partant, la lecture suggérée par les organisateurs est la suivante : *Le Monde* étant favorable à l'accueil des migrants, et le SIEL y étant opposé, la couverture de l'actualité du parti par le quotidien ne peut être qu'orientée et partielle.

Conclusion

Ainsi, les réinformateurs mobilisent-ils en premier lieu, dans le cadre de la cérémonie des Bobards d'or, des sources médiatiques pour contester les assertions journalistiques jugées mensongères, et notamment des contenus issus des médias *mainstream*. La dénonciation des « médias menteurs » révèle donc un paradoxe : les informations produites par les médias dénoncés sont à la fois critiquées comme relevant de mensonges idéologiquement orientés et mobilisées à titre de preuve censées révéler les mensonges d'autres médias *mainstream*. L'entreprise de réinformation encouragée par la fondation Polémia, organisatrice de la cérémonie, reste donc en partie dépendante des productions de l'objet de la critique. Ceci révèle de plus une faille logique dans la rhétorique réinformatrice. En effet, le paysage médiatique y est présenté comme uniforme, et pourtant la contradiction est apportée par la référence aux médias dominants, ce qui tendrait à plutôt aller dans le sens d'une certaine diversité des lignes éditoriales et des opinions exprimées. Pour aussi paradoxale que soit la dénonciation des « médias menteurs », les organisateurs parviennent à élargir leur critique par le biais des dispositifs technico-discursifs à leur disposition sur le site Internet des Bobards d'or. Les médias désignés comme récipiendaires potentiels de Bobards d'or sont jugés coupables de mensonges flagrants, qu'il s'agisse d'entorses au sens commun ou de manipulations médiatiques plus élaborées, motivées par la partialité et les convictions de

gauche des journalistes. La référence à d'autres médias que les récipiendaires permet d'illustrer la circulation de l'information et donc d'impliquer leur responsabilité dans la diffusion du mensonge. En reprenant les contenus produits par leurs confrères, les médias participent au mensonge, et manquent à leur éthique professionnelle de vérification des informations et des sources. Finalement, la démonstration de la compromission morale et idéologique des médias et des journalistes est complétée par des références à des contenus n'ayant pas de rapport direct avec les « bobards » incriminés mais illustrant l'opposition entre les valeurs et les perceptions du social de l'endo-groupe réinformateur avec l'exo-groupe journalistique.

Aussi, la logique à l'œuvre dans la description des « bobards » permet le passage d'une critique circonstanciée des médias, limitée aux énoncés médiatiques ayant fait l'objet de la sélection des organisateurs de la cérémonie, à une critique globale de l'ensemble des médias *mainstream*. Ceci passe tout d'abord par la sélection des « bobards », les 111 figurant dans notre corpus étant présentés par les réinformateurs comme autant de précédents justifiant la remise en question de l'acceptabilité des discours médiatiques. Les références aux médias *mainstream* par les organisateurs de la cérémonie vont aussi permettre de généraliser la critique : l'ensemble des journalistes est ainsi représenté comme impliqué dans la construction et à la mise en circulation d'une information biaisée et incomplète, conforme aux idéaux « bien-pensants » qui caractérisent la profession.

- Bigot L. (2017). Les journalistes fact-checkers français entre réinvention de la vérification et quête de reconnaissance professionnelle. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°2, 2017, p. 19- 31.
- Bigot L. (2018). Rétablir la vérité via le fact-checking : l'ambivalence des médias face aux fausses informations. *Le Temps des medias*, n°1, p. 62- 76.
- Boltanski L. (2012). *Énigmes et complots: une enquête à propos d'enquêtes*. Paris, Gallimard.
- Cardon D. & et Granjon F. (2010). *Médiactivistes*. Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).
- Haller A. & Holt K. (2018). Paradoxical populism: how PEGIDA relates to mainstream and alternative media. *Information, Communication & Society*, n°12, p. 1665- 1680.
- Haller A., Holt K. & de La Brosse R. (2019). The “other” alternatives : Political right-wing alternative media. *Journal of alternative and community media*, n°1, p. 1- 6.
- Jammet T. & Guidi D. (2017). Observer Les Observateurs. Du pluralisme médiatique au populisme anti-islam, analyse d'un site de “réinformation” suisse et de ses connexions. *Réseaux*, n°2- 3, p. 241- 271.
- Krieg A. (1999). Vacance argumentative : l'usage de (sic) dans la presse d'extrême droite contemporaine. *Mots. Les langages du politique*, n°58, p. 11- 34.
- Lamy P. (2016). *Le club de l'Horloge (1974-2002). Evolution et mutation d'un laboratoire idéologique.*, Thèse de doctorat, Saint-Denis, Université Paris 8 Saint-Denis.
- Provenzano F. (2015). « Des salauds » : ethos et interdiscours dans Causeur ». Durand P. & Sindaco S. (dir.). *Le discours « néo-réactionnaire » : transgressions conservatrices*. Paris, CNRS éditions, p. 143-156.
- Stephan G. (2019). Critique des médias dominants et affirmation de la légitimité des médias alternatifs de la réinfosphère : la cérémonie des Bobards d'or. *15^{ème} congrès de l'AFSP*, Bordeaux. Accès : <https://www.afsp.info/congres/congres-2019/sections-thematiques/st-20/>
- Vauchez Y. (2019). Les mythes professionnels des fact-checkeurs. Un journalisme de données au service de la vérité. *Politiques de communication*, n°1, p. 21- 44.